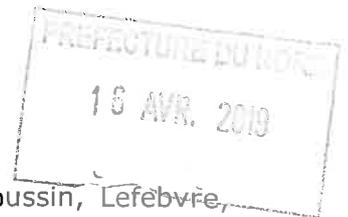


Suite à la convocation en date du 25 février 2019.
Le quorum n'ayant pas été atteint le 2 avril 2019.
Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire sur la
Lys le 5 avril 2019.



Étaient présents :

Mmes Haverlant, Leveugle, Massart, MM. Ben Amor, Dissaux, Houssin, Lefebvre,
Waymel.

Étaient excusés :

Mmes Bouchart, Goube, Leys, MM. Cambien, Cauche, Desplanque, Detournay,
Godefroy, Gosset, Haesebroeck, Legrand, Petit, Vicot.

Vu le rapport n° 11-19

DECIDE

- d'approuver l'affectation de l'excédent de recette de fonctionnement de l'exercice 2018, soit une somme de 656.291,64 € au compte 1068 du budget de l'exercice 2019.

VOTANTS : 8

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le **15 AVR. 2019**

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX